

CSE du 14 mars 2024

Vœu général inter-organisations

FCPE, FSU, SE-UNSA, SGEN-CFDT, FEP-CFDT, SNALC, SUD Education, CGT Educ'action

Le report à juin des épreuves de spécialité en terminale générale et technologique n'a fait l'objet d'aucune mesure d'accompagnement. Nos organisations, unies pour obtenir ce report des épreuves, demandaient pourtant des concertations pour aménager les épreuves terminales écrites et orales. Cette exigence est restée sans suite avec des programmes trop lourds, sans aménagements pour les écrits ni temps identifiés pour préparer le grand oral.

Nous rappelons que les programmes du cycle terminal avaient quasiment tous été rejetés par le CSE.

Aujourd'hui, les équipes enseignantes sont pour beaucoup dans l'impossibilité de mener à bien d'ici la fin d'année la préparation de leurs élèves sur l'ensemble du programme pour les épreuves écrites tout en les préparant à l'épreuve orale. Cette situation provoque des difficultés grandissantes dans les classes et des rythmes d'apprentissages qui ne permettent pas une appropriation correcte des savoirs et savoir-faire.

Les élèves sont fortement stressés et sous la pression des notes du contrôle continu. Ils subiront les conséquences de l'absence d'écoute par le ministère des demandes répétées des organisations dès l'annonce du changement de calendrier.

Nos organisations renouvellent donc leur demande d'une concertation pour décider sans attendre des mesures immédiates pour cette session 2024 du baccalauréat et pour envisager les réécritures nécessaires pour les prochaines.